

Je veux offrir mes talents

Conférence 7

Sujet: Une Coopérative de solidarité, c'est quoi ? Ça fait quoi?

Conférencier: Alain Saint-Jacques, responsable des services conseils
Coopérative de développement régional de la Montérégie



Coopérative
de développement régional
de la Montérégie



La coopérative de solidarité

Présentée par

Alain Saint-Jacques, responsable des services-conseils

CDR de la Montérégie

19 février 2010

151, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
Québec, J3B 6X7
Téléphone : 450-346-4426
Sans frais : 1 866-433-COOP

Télécopieur : 450-346-2350
info@cdrm.fcdrq.coop

Partenaires principaux :



Conseil
québécois
de la coopération
et de la mutualité

Développement
économique, Innovation
et Exportation
Québec



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

Valeurs coopératives

1. **Prise en charge et responsabilité
personnelles et mutuelles**
2. **Démocratie**
3. **Égalité**
4. **Équité**
5. **Solidarité**

Déclaration sur l'identité coopérative



Principes coopératifs

1. Adhésion volontaire et ouverte à tous
2. Pouvoir démocratique exercé par les membres
3. Participation économique des membres
4. Autonomie et indépendance
5. Éducation, formation, information
6. Coopération entre les coopératives
7. Engagement envers la communauté

Déclaration sur l'identité coopérative



Définition

Une coopérative est une personne morale regroupant des personnes ou sociétés qui ont des besoins économiques, sociaux ou culturels communs et qui, en vue de les satisfaire, s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action coopérative.

Loi sur les Coopératives (L.R.Q., c. C-67.2), article 3



Expérience coopérative

Au Québec:

- 3300 coopératives et mutuelles
- 8,8 millions de membres
- 88 000 emplois
- 22 milliards \$ de chiffre d'affaires
- 160 milliards \$ d'actif



Qu'est-ce qu'une coop ?

Types de coopératives

- Coopérative de consommateurs
- Coopérative de producteurs
- Coopérative de travail
- Coopérative de travailleurs actionnaires (CTA)
- Coopérative de solidarité



Coopérative de solidarité

Plusieurs catégories de membres

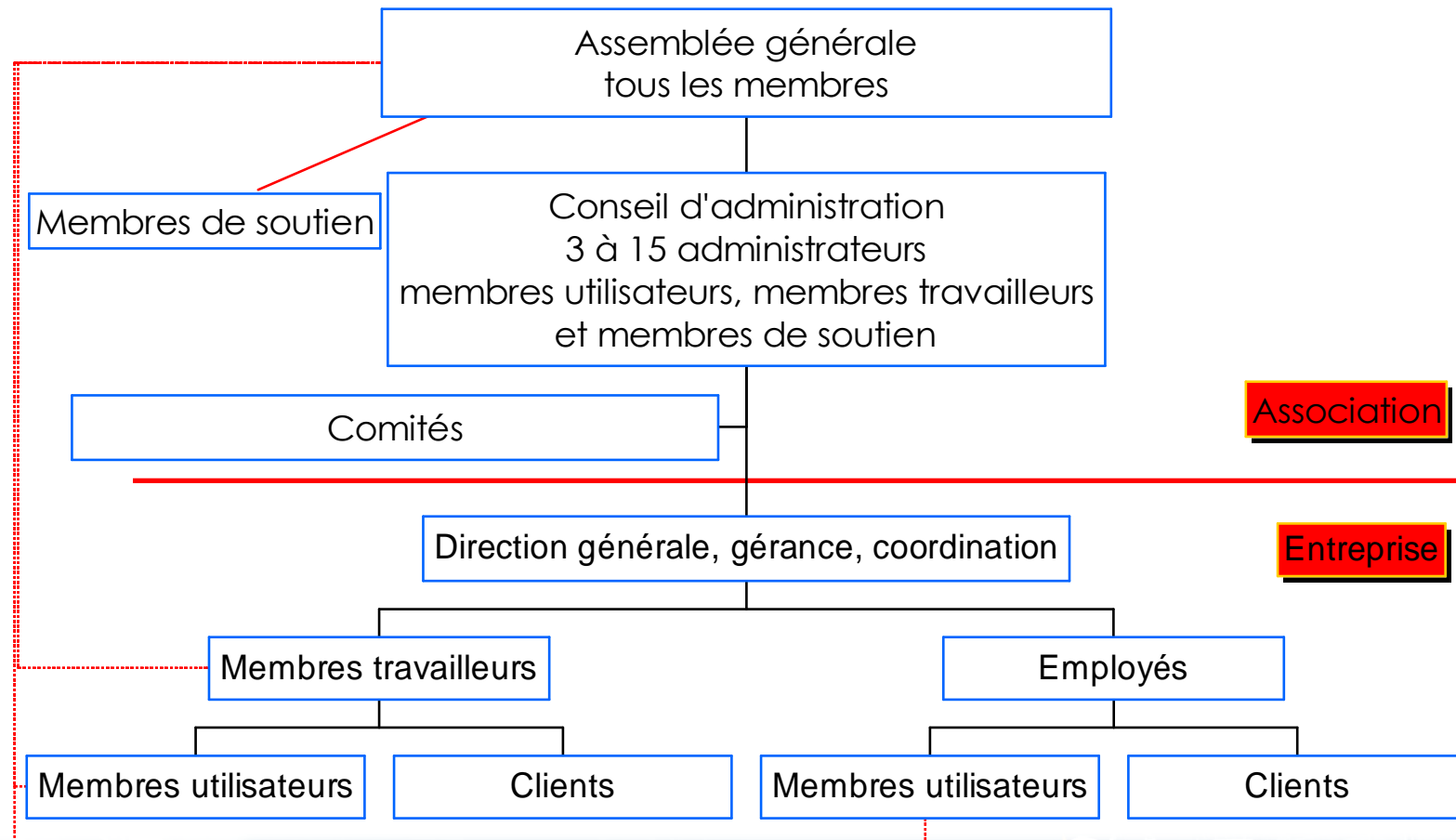
- Utilisateurs
- Travailleurs
- Soutien

Ça permet de mobiliser tous les acteurs impliqués dans un projet

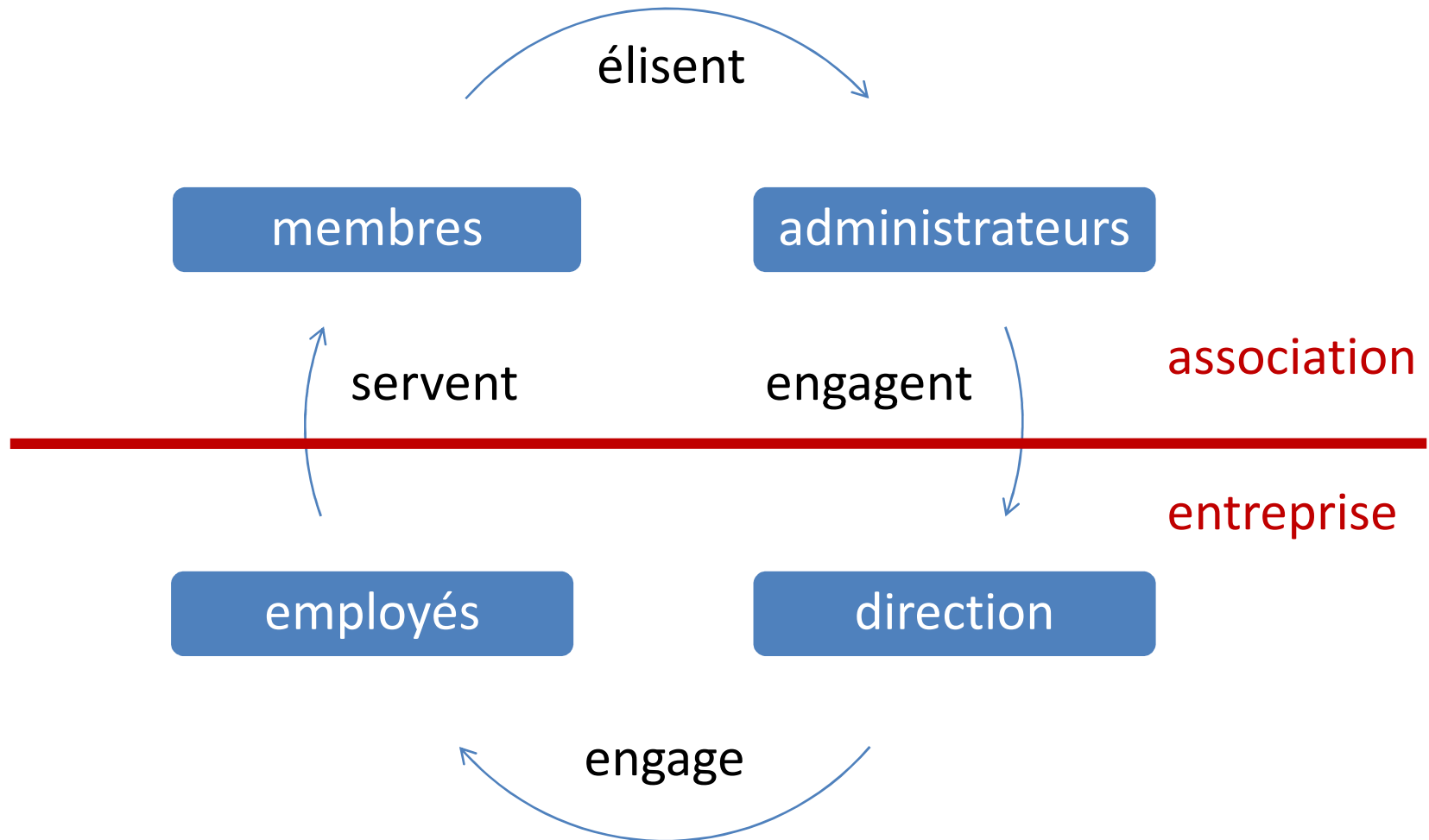


Fonctionnement

Organigramme d'une coopérative de solidarité



Fonctionnement



Avantages et inconvénients

Avantages

Entreprise collective :

- Plusieurs têtes valent mieux qu'une
- Plusieurs paires de bras valent mieux qu'une
- Plusieurs investisseurs partagent le risque

Un membre = un vote

Mieux ancrée = plus durable

Soutien et réseaux



Avantages et inconvénients

Inconvénients

Entreprise collective :

- Il faut travailler en équipe
- Il faut partager, discuter, convaincre, se rallier

Les investissements (\$ et temps) sont partagés, les résultats aussi le sont.

➔ Seul ça va plus vite, à plusieurs, on va plus loin



Exemples

Répondre à un besoin collectif

Coopératives de services à domicile

Coopératives de santé

Services de proximité

Énergies renouvelables





Coopérative
de développement régional
de la Montérégie



MERCI DE VOTRE ATTENTION

151, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
Québec, J3B 6X7
Téléphone : 450-346-4426
Sans frais : 1 866-433-COOP

Télécopieur : 450-346-2350
info@cdrm.fcdmq.coop